Ami du Clergé du 27 mars 1952

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Fête de Pâques. — Nous devons ressusciter avec le Christ, 109.
Pastorale des Sacrements selon le Directoire. — VIII. Les sacrements et les lois de l'Eglise, 111.
Chemin de Croix. — IV. Faisons pénitence, 113.
Petits prônes sur les Commandements. — 5e Commandement de Dieu : I. Le respect de la vie humaine, 115. — II. Le suicide, 116.

LE SAINT JOUR DE PAQUES

NOUS DEVONS RESSUSCITER AVEC LE CHRIST

Mes frères,

Les fêtes ne sont pas seulement des réjouissances extérieures, des rites plus ou moins éclatants, destinés à frapper les regards et à flatter l'imagination. Elles comportent toutes un enseignement qui s'adresse à la fois à notre raison et à notre volonté, qui doit nous indiquer nettement ce qu'il nous faut croire et ce qu'il nous faut faire pour arriver à notre salut, c.-à-d. pour remplir notre destinée d'hommes.

Chaque fête a sa couleur, sa portée, sa leçon. Et ce que le sermon doit dégager, c'est précisément cette leçon, son sens, son importance. Mais s'il en est ainsi de toutes les fêtes chrétiennes, si elles s'adressent à tout l'homme, pour le guider, l'éclairer, l'encourager, le consoler, le fortifier, dans sa tâche ici-bas, cela est encore bien plus vrai d'une fête comme celle de Pâques, qui est appelée par l'Eglise, « la solennité des solennités », c.-à-d. la fête des fêtes.

Que nous apprend-elle donc ? Que nous dit-elle de nous-mêmes, de Jésus-Christ, de son amour pour nous, de la foi qu'il nous impose, des espérances qu'il nous donne, des certitudes qu'il nous a apportées ?

La fête de Pâques n'est pas seulement, comme je voudrais le montrer, la fête de la Résurrection du Sauveur, elle est, par avance, la fête de notre résurrection à nous, la fête de l'immortalité de notre âme, la fête de notre entrée au ciel.

I. — *Tout ce qui est arrivé à Jésus-Christ doit nous arriver à nous-mêmes*

Voilà une vérité que S. Paul ne cessait d'enseigner aux premiers chrétiens et que nous devons recueillir avec enthousiasme à notre tour. Pour vous montrer à quel point le grand apôtre était pénétré de cette assurance je vous citerai une page capitale de sa première lettre aux chrétiens de Corinthe. Il était venu dans cette ville. Il y avait prêché, il y avait fondé une chrétienté florissante. Puis il était reparti, pour porter l'Evangile ailleurs. Il apprit un peu plus tard que des discussions s'élevaient sur son enseignement, dans cette chrétienté naissante. Il n'en fut pas surpris. C'était humain. « Il faut des hérésies », dit-il. Il est inévitable que les hommes discutent, qu'ils pérorent, qu'ils se divisent, que les uns disent oui et les autres non, en face des mêmes doctrines.

L'humanité est ainsi faite. Mais S. Paul réagit avec force. Il en vient notamment à cette question de la résurrection de Jésus-Christ, qui fait l'objet de discussions à Corinthe.

Il commence par réaffirmer avec force le fait même de cette résurrection. Et il nous en donne ainsi à nous-mêmes les preuves.

« Je vous ai transmis, leur dit-il, ce que j'ai moi-même appris ; à savoir que le Christ est mort pour nos péchés, comme les Ecritures l'avaient annoncé ; puis qu'il fut enseveli, mais qu'il est ressuscité le troisième jour, toujours comme les Ecritures l'avaient promis. Puis qu'il a été vu de *Céphas* — je vous rappelle que Céphas veut dire Pierre dans la langue des Israélites de ce temps, et que c'était donc le nom de S. Pierre, — puis il a été vu des Douze, — il s'agit des douze apôtres. — Ensuite, il a été vu, en une seule fois, de 500 frères, dont la plupart vivent encore maintenant, — cela était écrit en effet vers l'an 57, soit 24 ans après la mort et la résurrection de Jésus-Christ.

De ces cinq cents, continue S. Paul, quelques-uns sont morts. Ensuite, il a été vu de Jacques, puis de tous les apôtres, et, en tout dernier lieu, comme à un pauvre avorton, il est apparu à moi-même...

C'est ainsi que nous prêchons, c'est cela que vous avez cru ! »

II. — *La résurrection du Christ est le gage de la nôtre*

Après avoir ainsi énuméré les témoins de la résurrection du Christ, sans parler des saintes femmes, qui n'étaient pas admises à témoigner en jugement, alors, S. Paul va insister sur l'intérêt souverain que nous avons à croire en la résurrection de Jésus. En y croyant en effet, c'est à notre destin personnel que nous croyons, c'est à notre existence même que nous donnons une signification, une valeur. Car, si l'homme meurt tout entier, s'il n'y a pas d'autre vie que cette misérable vie que nous menons sur la terre, toujours inquiète, toujours entourée de craintes, de désirs insatisfaits, de terreurs plus ou moins fondées, jamais tranquille, jamais assurée, on peut dire que l'homme est plus malheureux que les bêtes, qui, elles au moins, vivent au jour le jour et dans l'instant présent, sans jamais anticiper l'avenir et sans s'effrayer de la mort qu'elles ne prévoient pas !

Ecoutons le raisonnement de S. Paul.

« Si l'on proclame, dit-il, à propos du Christ, qu'il est ressuscité des morts, com-

ment se fait-il que parmi vous — il parle aux chrétiens de Corinthe, — il en est qui disent qu'il n'y aura pas de résurrection des morts ? Sachez bien que s'il n'y a pas de résurrection des morts (pour nous), le Christ non plus n'est pas ressuscité. Et dans ce cas, tout ce que nous annonçons, tout ce que nous proclamons est donc vain, et notre foi aussi est vaine ! Bien plus, en ce cas, nous sommes, nous, les apôtres, de *faux témoins* à l'égard de Dieu, puisque nous rendons témoignage, à l'encontre de Dieu, qu'il a ressuscité le Christ ! Car, il ne l'a pas ressuscité vraiment, si les morts ne ressuscitent pas !

Car — mettez-vous bien cela dans l'esprit, insiste S. Paul, — si les morts ne ressuscitent pas, le Christ non plus n'est pas ressuscité, et votre foi est stérile, vous êtes encore dans vos péchés ; et par suite, ceux d'entre vous qui sont déjà endormis dans le Seigneur — tous vos défunts — sont perdus ! »

Voyez-vous la force de ce raisonnement ! Jésus est venu pour nous, il s'est fait homme pour nous, il est mort pour nous, il a donné sa vie et son sang pour effacer nos péchés. Il est ensuite entré le premier au ciel, pour nous en ouvrir la porte, pour nous y accueillir, après y avoir fait entrer, avec lui, d'un seul coup, tous les justes de l'Ancien Testament !

Là, au ciel, entré, son sang rédempteur en quelque sorte dans les mains, comme faisait le Grand-Prêtre, quand il entrait une fois par an dans le Saint des Saints, Jésus offre à son Père, comme un Agneau sans tache, ce sacrifice éternel, dont notre messe quotidienne n'est que la reproduction et la répétition persévérante, jusqu'à la fin du monde, pour nous en approprier les fruits !

La résurrection du Christ est ainsi le gage de la nôtre. Il ne lui est rien arrivé qui ne doive nous arriver aussi à nous. Il est mort, nous mourrons aussi. De cela nul ne doute. Mais il n'est pas mort tout entier. Son âme était immortelle. Et toute âme humaine est immortelle comme la sienne, car il avait pris une âme en tout semblable à la nôtre, à l'exception du péché, comme dit l'Ecriture.

Mais ce n'est pas seulement notre âme qui est immortelle, notre corps aussi participera un jour, après le jugement dernier à la résurrection du Christ. De même que Jésus-Christ est entré corps et âme au ciel, de même que Marie, sa mère, a été emportée corps et âme au ciel, comme lui, au jour de son Assomption, ainsi que le Pape l'a défini dogmatiquement, le 1er novembre 1950, ainsi, nous-mêmes, qui participons à la même nature, à la même destinée divine, nous ressusciterons corps et âme et nous habiterons auprès de Dieu, avec Jésus et Marie, pour toute l'éternité !

Telle est notre foi, tel est l'enseignement des apôtres, telle est la leçon de cette fête de Pâques ; et S. Paul regarde tout cela comme tellement grave, tellement essentiel, tellement décisif pour notre foi, qu'il conclut, en disant : « Si c'est seulement pour cette vie que nous avons mis notre espoir dans le Christ nous sommes plus dignes de pitié que tous les autres hommes. »

Cela veut dire que nous sommes de pauvres illusionnés, car notre foi repose en définitive sur cette certitude absolue : Jésus est ressuscité au jour de Pâques et nous ressusciterons comme lui et avec lui.

III. — *Vision grandiose de la destinée humaine, dans cette doctrine*

Après ces affirmations si catégoriques, si claires et si émouvantes, S. Paul nous propose sa vision des choses, dans la perspective de la mort et de la résurrection du Christ.

Il plane par-dessus tous les siècles. Il voit deux hommes à l'œuvre, au nom de tous les autres hommes, l'un pour notre mort, l'autre pour notre vie éternelle. Le père du genre humain, Adam, par sa désobéissance au jardin de l'Eden, fut cause de notre déchéance et de notre mortalité. L'autre, le fils de l'homme, le nouvel Adam, Jésus-Christ, a tout restauré, tout rétabli, tout remis en ordre.

C'est par un homme, dit S. Paul, toujours dans la même lettre, que la mort est entrée dans le monde, c'est par un homme aussi qu'est entrée la résurrection des morts. De même en effet que nous sommes tous morts en Adam, de même tous revivront dans le Christ, mais chacun à son rang. Le Christ, le premier, parce qu'il était le chef, parce qu'il était les prémices, ensuite tous ceux qui appartiennent au Christ. Et quand tout sera fini, quand la fin du monde sera arrivée — cette fin du monde, dont il est si souvent question, en ce temps de découvertes à la fois splendides et terrifiantes, — alors le ciel recevra ses enfants, pour toujours, et la mort, vaincue, sera détruite à jamais.

* *

Conclusion. — Comme vous le voyez, aucune fête ne nous parle comme la fête de Pâques de notre destinée dernière. Cette fête est bien la fête des fêtes, parce qu'elle nous apporte la preuve des preuves : les apôtres, des hommes simples, droits, courageux, résolus jusqu'au martyre, ont vu le Christ sorti du tombeau. Ils l'ont dit, ils l'ont prêché. Leur témoignage ne sera jamais aboli. Il appartient à l'histoire la plus certaine, celle, comme disait Pascal, dont les témoins se sont fait égorger, pour en attester la certitude.

Si nous croyons, nous serons sauvés à notre tour, si nous ne croyons pas, nous serons perdus à jamais. Tel est, sachons-le bien, le dilemme qui se pose pour chacun de nous. Notre religion n'est pas seulement une foi collective, une tradition de masse, mais une foi personnelle, intérieure, intime, indéracinable. Et c'est cette foi, en tant que prolongée et prouvée par les œuvres de l'amour qui nous conduira à Jésus-Christ et par lui au ciel. Ainsi soit-il.

PASTORALE DES SACREMENTS SELON LE DIRECTOIRE

VIII

LES SACREMENTS ET LES LOIS DE L'ÉGLISE

Mes frères,

Dépositaire et gardienne des sacrements, l'Eglise au cours des siècles et en vertu de sa mission, a été amenée à formuler des lois précises concernant leur administration. C'est aux ministres de les connaître et de veiller à leur exécution, mais il est des choses que les fidèles doivent savoir : l'importance d'une discipline commune pour l'unité de l'Eglise ; l'obligation pour le prêtre de se conformer, non aux volontés d'un chacun mais aux exigences de l'Eglise ; la nécessité de sacrifier parfois au bien commun le bien particulier et de refuser les sacrements.

I

Le *Directoire* rappelle énergiquement que celui qui administre les sacrements ne doit pas le faire « à sa manière », selon « des vues personnelles » et « sans se préoccuper de l'unité d'action qui doit régner entre les divers ministres de l'Eglise » ; il s'exposerait autrement à démolir plutôt qu'à édifier.

N'oublions pas en effet l'essentielle doctrine du « corps mystique » qui doit constamment rester le fil conducteur de nos réflexions dans ce domaine. Bien que chaque âme ait une individualité propre et doive aller à Dieu par un libre choix (cette réserve est toujours à faire) cependant l'ensemble des âmes se comporte comme un corps aux membres divers : un seul chef, une seule tête le Christ, qui anime, régit, vivifie tous les membres ; et semblable au sang qui du cœur porte la vie à travers tout le corps, une même grâce émanant du cœur du Christ et passant par les sacrements circule à travers toutes les âmes unies au Christ.

Cette doctrine nous amène à deux conclusions en matière d'administration des sacrements : la première, née de la réserve que nous avons faite, est qu'il faut penser directement et immédiatement au bien de l'âme qui se présente à nous ; la seconde qu'il faut en même temps mettre cette âme en mesure de remplir, dans le « corps mystique » auquel elle appartient, le rôle qui lui est dévolu.

Il y a, sans nul doute, nécessité pour nous de donner une orientation nouvelle à la réception des sacrements ; les fidèles bien souvent y ont trop cherché leur bien personnel et on pourrait dire sinon égoïste du moins individuel ; il leur reste plus ou moins à comprendre que par eux, plus proches du Christ par leur foi, par leur piété, par les sacrements, c'est la grâce du Christ qui doit passer pour éclairer, édifier, entraîner ; semblables à ces cours d'eau qui portent plus loin, très loin, l'influx bienfaisant de leurs ondes, tout en fertilisant les plaines qu'ils traversent.

Ainsi faut-il que prêtres et fidèles, ceux qui donnent et ceux qui reçoivent les sacrements, aient en vue le bien de toute l'Eglise ; la croissance de tout le « corps mystique » ; ainsi faut-il que des lois générales, et partout observées, assurent l'unité d'action et de vie de tout ce corps animé par la grâce du Christ; le résultat désiré sera d'autant mieux atteint qu'il sera poursuivi selon les mêmes règles et la même discipline, dans un même esprit.

Le *Directoire* nous met encore en garde contre un excès possible : celui qui consisterait pour un curé par exemple à arrêter ses regards et son souci pastoral à « sa communauté » en négligeant la cohésion et l'unité de sa communauté avec le reste de l'Eglise.

Ce qui arriverait par exemple si la paroisse chrétienne était refermée sur elle-même, sans contact avec d'autres paroisses ; si des âmes pieuses et ferventes refusaient de se mêler aux autres, alors que le Christ les appelle « le levain qui doit faire lever la pâte » ; si, par un souci trop exclusif d'un culte mal compris, on se refusait à l'action et au rayonnement pratique d'une charité effective.

Quand une pierre tombe au milieu d'un lac, elle fait naître des cercles concentriques qui, grandissant à mesure, s'en vont mourir jusque sur les rives ; ainsi en est-il des sacrements dans une âme et dans une vie humaine : leur rayonnement doit atteindre à travers une multitude d'âmes, aux rivages de l'éternité.

II

Tout ministre des sacrements doit donc se conformer, en conscience, aux lois de l'Eglise ; il ne saurait légalement obéir à des considérations ou vues personnelles, ni s'accommoder aux caprices ou exigences des fidèles. Pour être plus clair entrons dans quelques détails.

En matière de Communion précoce par exemple, voici très nettement formulée la loi de l'Eglise « les enfants sont obligés de faire leurs Pâques dès qu'ils ont l'usage de raison et qu'ils sont suffisamment préparés ». « Il est donc anormal qu'un enfant ne fasse pas sa communion à sept ans » *(Directoire*, p. 36).

Loi bien difficile à appliquer dans un très grand nombre de cas. Pourquoi ? Parce que trop souvent les enfants arrivent au catéchisme bien après sept ans, et pour ainsi dire sans formation chrétienne ; le temps de leur enseigner le minimum nécessaire, et les voilà déjà qui ont neuf ou dix ans quand ils communient pour la première fois. A qui la faute? Aux parents qui ont manqué à leur devoir d'éducateurs.

D'autres fois, heureusement plus rares, ce sont encore les parents qui ne veulent pas d'une communion précoce, comme s'ils pouvaient avoir raison contre l'Eglise ; et pourquoi ? Quelquefois par scrupule religieux (ils estiment que leur enfant n'est pas assez réfléchi, pas suffisamment préparé), d'autres fois pour un motif bien futile (que la Communion Solennelle reste la première ; espoir

d'ailleurs chimérique car des réglements prévoient qu'un enfant doit avoir fait ses Pâques, au préalable, pour être admis à la Communion Solennelle).

Par contre, ignorants de la vraie nature des sacrements, des parents se formaliseront si leur enfant n'est pas admis à sa communion précoce quand d'autres de son âge y sont appelés. Dans tous ces cas il y a une triste méconnaissance des lois de l'Eglise et de la valeur des sacrements.

Une législation nouvelle (du moins pour la France) a vu le jour avec le *Directoire,* concernant la Confirmation : déjà la faculté accordée aux simples prêtres de donner ce sacrement aux malades, avait attiré sur lui l'attention ; mais voici de plus qu'on désire, d'accord avec l'Eglise, « que la Confirmation soit donnée aux environs de l'âge de raison (c.-à-d. de la première communion dite privée) » *(Direct.,* p. 34).

Il n'y a pas lieu de s'étonner : nos chefs ont charge d'âmes et ils ont grâce d'état pour rechercher dans les époques différentes et selon les besoins divers, le meilleur bien des âmes.

En matière de Communion Solennelle, et vu les multiples déplacements de bien des familles, il serait hautement souhaitable que l'on ait partout le même règlement ; bien des raisons très justes et raisonnables s'y opposent pourtant (un climat rigoureux exige d'autres vêtements qu'une région équatoriale ; ainsi du climat spirituel divers des diocèses de France). Quoi qu'il en soit, dans chaque diocèse, les prêtres doivent se conformer au réglement en vigueur, et les familles font preuve de bon esprit en ne réclamant pas de passe-droit ; lesquels ne pourraient que nuire au bon ordre et susciter jalousies et difficultés, et ne visent généralement pas au bien raisonnable de l'enfant.

Obéissance confiante, respectueuse, filiale, aux lois de l'Eglise telle doit être la règle universelle. Nous verrons plus loin que les sacrements sont des remèdes ; mais nous avons le droit et le devoir de dire bien haut qu'ils ne sont pas des récompenses.

III

L'Eglise, qui a déterminé les conditions d'admission aux sacrements, a prévu également qu'ils seraient refusés aux indignes ; que faut-il entendre par là ?

L'indignité peut être privée et de for interne ; ou publique et de for externe. Je m'explique. Un pénitent s'est accusé au confessionnal d'une injustice notoire qui a causé un tort grave à une tierce personne ; le confesseur, comme il est de son devoir, prescrit la restitution, mais le pénitent s'y refuse catégoriquement ; le confesseur ayant patiemment, mais en vain, épuisé tous les moyens de conviction, se voit dans la douloureuse nécessité de refuser l'absolution ; son pénitent est indigne du pardon de Dieu.

Ce même refus d'absolution pourra en d'autres cas être imposé par la mauvaise volonté du pénitent qui a maintes fois promis de s'amender mais pratiquement ne fait aucun effort dans ce but. Ce refus d'absolution se passe dans le secret du confessionnal et doit demeurer inconnu ; toute attitude, tout geste, toute parole qui, indirectement, révélerait à d'autres ce refus est interdite au confesseur.

Mais voici un autre genre d'indignité, publique cette fois : un homme a donné son nom à une secte antichrétienne, et cela devant témoins ; tel autre, dans une persécution, a notoirement apostasié ; tel autre encore lié par un mariage antérieur, et sans que soit morte son épouse, a contracté avec une autre femme un lien purement civil ; tous trois sont indignes des sacrements aussi longtemps qu'ils ne sortiront pas publiquement et sincèrement, et devant témoins, du mauvais cas dans lequel ils se sont mis.

Très particulièrement douloureuse est la situation de certaines âmes ; on sait que la guerre a brisé des foyers ; et certains n'ont pas eu le courage de vivre seuls ; ils ont essayé, comme on dit « de refaire leur vie », mais ils se sont heurtés aux lois de l'Eglise ; ils en ont déploré l'intransigeance et la rigueur et ils ont cru pouvoir passer outre ; mais ils se sont mis ainsi dans un état de désobéissance ouverte qui leur ferme la porte des sacrements.

Et certains disent : pourquoi l'Eglise est-elle si exigeante ? D'abord parce que c'est la loi du Christ, « un seul et même homme et une seule et même femme indissolublement unis jusqu'à la mort de l'un des deux » ; ensuite en raison du bien commun : la moindre brèche dans une digue risque de la briser entièrement et de faire emporter par le flot déchaîné tout le barrage ; les biens de la famille sont trop grands et trop sacrés pour être compromis par une trop grande indulgence.

Il reste d'ailleurs aux pauvres âmes, dont il est parlé plus haut, toute la commisération de l'Eglise maternelle ; il leur reste la prière ; ils ont le droit de venir à la messe ; les conseils du prêtre ne leur sont pas refusés ; et face à la mort, avec une rétractation sincère et publique, ils pourront être admis aux sacrements ; à moins que la mort du premier conjoint ne permette de régulariser plus tôt leur situation ; auquel cas le prêtre, au nom de l'Eglise, s'y prêtera de bonne grâce.

Mais Dieu a donné à son Eglise le pouvoir dit « des clés », le pouvoir de lier et de délier ; il n'y a qu'à s'incliner devant ses lois et décisions.

Forts de leur droit — et de leur foi — nos parents ont demandé pour nous la grâce du baptême ; formellement, au jour de la Communion Solennelle, nous avons ratifié ce choix et réaffirmé notre libre appartenance à l'Eglise ; notre comportement habituel (ne fut-ce que le mariage religieux) a confirmé cette adhésion ; soyons logiques ; et soumettons-nous loyalement aux lois d'une société de laquelle nous attendons la « grâce en ce monde et la vie éternelle dans l'autre ».

CHEMIN DE CROIX

IV

FAISONS PÉNITENCE

I^re^ STATION

Jésus est condamné à mort

Nous voyons ici deux hommes en présence : un lâche et un innocent. Le lâche, c'est Ponce Pilate condamnant Jésus, alors qu'il n'a rien trouvé de répréhensible dans sa conduite. Mais les Juifs le menacent de lui faire perdre sa place s'il refuse de prononcer contre Jésus la sentence de mort. Alors, saisi de crainte, il commet cette iniquité.

N'avons-nous pas été ce lâche ? Dans la crainte de perdre un avantage matériel, un moment de plaisir, n'avons-nous pas sacrifié notre divin Maître à une vile créature ? Ne l'avons-nous pas chassé de notre cœur par la mort spirituelle du péché ? — Demandons-lui pardon.

IIe STATION

Jésus est chargé de la croix

Jésus s'est réjoui, au fond du cœur, de la sentence de mort prononcée contre lui. Innocent, il voulait payer pour les coupables, pour les pauvres pécheurs que nous sommes tous. Il savait que Dieu, outragé par nos lâchetés innombrables, agréerait enfin l'offrande d'une victime pure et sans tache. Aussi, quand on lui présente la croix, il la saisit avec empressement et la porte résolument sur ses épaules.

Imitons-le par notre esprit de sacrifice. Pour le rachat de nos fautes, acceptons toute croix : la croix du labeur quotidien, la croix des privations, celle des cruelles séparations, celle des durs combats pour la vertu. Et pour bien supporter nos croix, suivons pas à pas le Christ notre Maître.

IIIe STATION

Jésus tombe pour la 1re fois

Les forces trahissent bientôt la bonne volonté du Sauveur. Les tourments, le sang répandu l'ont affaibli ; il tombe sous son pesant fardeau. Mais il se relève aussitôt et reprend sa marche avec courage.

A l'exemple du divin Maître relevons-nous promptement et vaillamment, quand nous avons fait une chute malheureuse sur le chemin du devoir. Tomber c'est une faiblesse humaine ; se relever, c'est un acte de vertu. L'essentiel, c'est de ne pas rester à terre. O Jésus, préservez-nous de ce malheur.

IVe STATION

Jésus rencontre sa très sainte Mère

En quel état la Mère ne retrouve-t-elle pas son enfant : le bel enfant qu'elle présentait aux bergers et aux mages, le bel adolescent, le beau jeune homme qu'elle contemplait à Nazareth, l'homme accompli qu'elle admirait évangélisant et bénissant les foules !

Il est devenu méconnaissable avec une couronne d'épines sur la tête, la croix des criminels sur les épaules, le visage couvert de poussière, de sueurs, de sang, de crachats ! Il ressemble à un lépreux ! Le cœur de la Mère en est broyé de douleur !

Voilà les tristes résultats du péché. Pardon, ô notre Mère du ciel, de vous avoir causé ce chagrin. Nous voulons désormais par notre repentir et notre fidélité, vous consoler de tant de peine.

Ve STATION

Jésus est aidé par Simon le Cyrénéen

Simon le Cyrénéen, c'est un passant, un étranger qu'on a forcé à porter secours au malheureux condamné que la lourde croix écrase. Où sont donc, à cette heure, les amis de Jésus, ceux qu'il a comblés de ses bienfaits ? Quel délaissement et quelle ingratitude ! Quel déchirement dans le cœur du Sauveur !

Cette ingratitude est bien la nôtre. Hélas ! que de fois nous avons laissé Jésus seul, lui refusant la prière, la messe, la communion, la visite au St-Sacrement qu'il nous demandait, pour nous jeter, corps et âme, avec tous les dons reçus de lui, dans nos affaires, nos plaisirs, nos frivolités !

Mon Dieu, je vous demande pardon de tant d'ingratitude, et je vous promets d'être plus généreux à l'avenir !

VIe STATION

Jésus est essuyé par une pieuse femme

Du milieu de la foule haineuse qui entoure Jésus, une femme de cœur s'est détachée pour essuyer le visage du divin Maître. Elle a eu le courage de s'exposer ainsi aux railleries et même aux coups. Jésus la récompense aussitôt en imprimant les traits de son visage sur le linge dont elle s'est servi.

Par la ferveur de mes communions je veux, ô Jésus, essuyer à mon tour votre visage que les péchés du monde ont souillé, meurtri, ensanglanté. Je sais que vous daignerez imprimer dans mon âme, mieux encore que sur le voile de Véronique, vos traits divins, ce n'est pas assez dire, vous entrerez dans mon âme avec votre personne adorable et votre Vie divine, et vous me changerez en vous-même. Ainsi mes communions seront, en même temps, réparatrices pour vous et souverainement bienfaisantes pour moi. Je vous en remerci de tout mon cœur.

VIIe STATION

Jésus tombe pour la seconde fois

La route devient de plus en plus difficile, et les forces du Sauveur s'épuisent. Il chancelle, et son pauvre corps s'affaisse sous la pesante croix. Le voilà de nouveau à terre. Mais il se relève encore, en se raidissant contre la souffrance, et en fixant ses regards vers le but à atteindre.

Bel exemple de courage pour nous. Profi-

tons-en. Quand les épreuves de la vie présente nous assaillent, ne nous laissons pas accabler par elles, redressons-nous sous le faix de la douleur, gravissons notre Calvaire avec courage en regardant le ciel.

VIII[e] Station

Jésus console les femmes de Jérusalem

Un groupe de femmes s'apitoie, au passage, sur le triste état de Jésus et se lamente sur ses humiliations et ses douleurs. Le Sauveur les voit, les entend. Il leur dit : « Filles de Sion, ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et sur vos enfants. Car si l'on traite ainsi le bois vert, que ne fera-t-on pas du bois mort ? »

Le bois vert, c'est l'innocent ; le bois mort, c'est le pécheur, c'est nous. Versons des larmes, en contemplant Jésus sur son douloureux chemin de croix ; mais versons surtout des larmes en considérant nos péchés, les malheureux enfants de notre concupiscence et de nos passions, tout ce bois mort qui attirerait sur nous la malédiction, si nous ne remplacions par des œuvres de vie et de sincère pénitence.

IX[e] Station

Jésus tombe pour la troisième fois

Cette fois le Christ est tellement affaibli, accablé, qu'il doit faire des efforts inouïs pour se redresser. On l'aide. Il accepte le secours avec reconnaissance parce qu'il veut, à tout prix, atteindre le but : la mort pour nous sur la croix, au sommet du Calvaire.

A l'âme affaiblie, accablée, il faut aussi le secours du sacrement. Cherchons-le avec empressement ; recevons-le avec reconnaissance, pour procurer les redressements nécessaires, atteindre le but suprême. Laissons la main divine nous délivrer des entraves du péché, la main du bon Samaritain verser l'huile adoucissante de sa charité sur nos blessures, la main du Père de famille nous distribuer, à la table sainte, le Pain des forts, le Pain de vie qui nous aidera à atteindre les sommets.

X[e] Station

Jésus est dépouillé de ses vêtements

Quelle humiliation pour le Fils de Dieu ! pour le Fils de la Vierge des vierges ! Quelle souffrance pour le Cœur si délicat, si pur, si saint de Jésus, en présence d'une foule grossière, devenue haineuse et sanguinaire : car tout se tient dans le crime, une passion déchaînée entraînant toutes les autres à sa suite.

Quelle souffrance pour Jésus !

Il veut racheter par elle nos péchés de sensualité, les lamentables défections de l'esprit et du cœur, devenus, plus ou moins, les esclaves de la chair, toutes ces pauvres âmes qui se sont avilies parce qu'elles n'ont pas su garder la maîtrise du corps.

Pardon, Jésus, pour tant de faiblesse ! Daignez nous revêtir de votre grâce, afin que nous gardions désormais, dans un corps chaste, une âme sans souillure.

XI[e] Station

Jésus est attaché à la croix

Jésus, à cette heure tragique, nous apparaît sublime par sa patience et sa bonté. Il prête ses mains aux bourreaux qui le clouent à la croix. Aucune plainte, aucun murmure ne s'échappe de ses lèvres contractées par la douleur, mais une prière inspirée par la plus tendre charité et le pardon le plus généreux : « Père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Quelle infinie miséricorde envers ceux qui l'ont crucifié ! Et nous sommes du nombre ! Merci, ô Jésus, pour tant de bonté. Pour vous montrer ma reconnaissance, je veux désormais m'inspirer des nobles sentiments de votre cœur. Comme vous m'avez pardonné, désormais je pardonnerai, Seigneur. Oui, je pratiquerai la charité fraternelle jusqu'au pardon des injures, afin d'être vraiment votre disciple, et le chrétien respectueux de votre loi d'amour.

XII[e] Station

Jésus meurt sur la croix

C'est fini. Jésus a versé sur la tête de la pécheresse, prosternée au pied de sa croix, et représentant tous les pécheurs de la terre, la dernière goutte de son sang. La rédemption du monde est accomplie. Jésus incline la tête et expire pour nous.

Remercions-le d'avoir bien voulu s'offrir, à notre place, à la Justice divine, de nous avoir engendré à la Vie éternelle par sa mort, précédée de tant de tourments. Tenons-nous au pied de sa croix dans l'humble attitude de Madeleine repentante ; pleurons nos péchés, recueillons avec soin les dernières gouttes du sang rédempteur, prenons nos résolutions, celle de répondre à l'amour par l'amour, au sacrifice de la croix par le sacrifice de notre cœur.

Seigneur, je veux vivre et mourir pour vous, puisque vous êtes mort pour moi.

XIII[e] Station

Jésus détaché de la croix est remis à sa Mère

Quelle douleur pour le cœur de Marie ! Elle n'a plus sur les genoux qu'un pauvre cadavre : elle voit les yeux éteints, le cœur glacé, les mains inertes de son enfant, lui, dont le regard était si vif, si perçant, le cœur si ardent, les mains si puissantes, si bénissantes ! En quel anéantissement le péché ne l'a-t-il pas réduit ! Tels sont les effets du péché mortel sur la personne adorable du Sauveur.

Sur notre âme ses effets sont encore plus désastreux. Celle qui en est devenue la victime n'a plus de lumière, plus de charité, plus de vie, c'est un cadavre. Si ce malheur nous arrivait, jetons-nous dans les bras de Marie, qu'on a appelé avec raison le 8[e] sacrement : elle nous aidera à recevoir les autres pour y puiser la résurrection et la vie.

XIVᵉ STATION

Jésus mis au tombeau

Le corps du Christ passe des genoux de sa Mère dans le sépulcre neuf de Joseph d'Arimathie. Il n'y restera pas longtemps. Il en sortira bientôt, vivant et glorieux.

Nous aussi, après la mort, nous ressusciterons. Mais sera-ce pour la gloire ou l'éternelle réprobation ? Cela dépend de nous, de la façon dont nous voudrons profiter du bienfait immense de notre Rédemption. Le Christ nous a rachetés ; à nous maintenant de nous sauver en croyant à ses enseignements, en observant ses commandements, en recevant ses sacrements. Le Christ les a institués pour affermir nos pas sur le chemin du ciel ; à nous d'en profiter pour devenir des saints et des élus.

PETITS PRONES SUR LES COMMANDEMENTS

5ᵉ commandement de Dieu

I

LE RESPECT DE LA VIE HUMAINE

Mes frères,

Le cinquième commandement est ainsi formulé dans la Loi donnée par Dieu à Moïse sur le Sinaï : « Tu ne tueras pas ». C'est encore cette formule que notre catéchisme national a voulu conserver. Formule d'apparence négative, mais dont la morale chrétienne doit dégager l'enseignement positif : « Tu respecteras la vie ». Le respect de la vie, de notre propre vie comme de la vie d'autrui, voilà le thème fondamental qu'il ne faut pas perdre de vue.

I. — *La vie humaine appartient, non à nous, mais à Dieu, son auteur*

Le respect de la vie !... La vie est un don de Dieu. Ne l'oublions pas. Sans doute, nous tenons l'existence de nos parents, et c'est pourquoi nous portons leur nom et sommes naturellement appelés à prendre leur place. Mais réfléchissons que nos parents dépendent eux-mêmes de Dieu, soit en remontant dans l'histoire au premier couple humain, à qui Dieu a dit : « Croissez et multipliez-vous » (Gen., I, 28), soit dans l'acte même par lequel ils appellent un petit être humain à la vie, puisque cette vie humaine ne saurait exister sans l'âme spirituelle, libre, intelligente, immortelle, que seule Dieu peut créer.

Ne perdons jamais de vue cet aspect primordial du problème de la vie humaine : seul il peut nous aider à bien comprendre la portée morale du cinquième commandement de Dieu.

La vie est donc un don fait par Dieu à l'homme, un don qui demeure toujours soumis au pouvoir divin. Plus exactement, la vie est un *prêt* accordé à l'homme par Dieu lui-même, le prêt d'un bien inestimable, puisque l'âme intelligente et libre est appelée à conquérir, par ses bonnes actions et ses mérites, la récompense de la béatitude qui est le bonheur de Dieu lui-même. Ce prêt, nous devons l'utiliser au mieux des intérêts de notre fin dernière et c'est le désir, le souci, la volonté d'atteindre aussi parfaitement que possible cette fin, qui doit inspirer nos actes. S. Paul, en une admirable leçon de l'épître aux Romains, nous replace en face de cette vérité fondamentale : « Nul de nous ne vit en effet pour lui-même, nul ne meurt pour lui-même ; car si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; et si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes au Seigneur » (Rom., XIV, 7-8).

Notre vie est à Dieu ; elle ne nous appartient pas ; elle doit être orientée vers Dieu, utilisée pour la gloire de Dieu ; et la parabole des talents montre bien qu'il faudra bien un jour rendre compte à Dieu de ce que nous en aurons fait.

II. — *Mais nul n'a demandé à vivre...*

J'entends une objection : nul n'a demandé à vivre et, pour que nous puissions être redevable à Dieu du don qu'il est censé nous avoir fait en nous appelant à la vie, il faudrait que ce don nous soit profitable. Or, bien souvent, la vie est un triste cadeau. Cadeau bien triste dans le cas des maladies incurables, des tares héréditaires, des misères sans espoir. Des philosophes l'ont proclamé très haut : c'est un droit incontestable pour le malheureux à qui le bonheur est refusé ici-bas de se débarrasser de la vie ; c'est un droit incontestable pour la société de se débarrasser d'existences qui apportent soucis et chagrins aux familles, pertes pour les particuliers et dépenses pour l'Etat.

Est-il besoin de vous dire, m. f., que de tels philosophes sont des athées matérialistes, qui ne croient ni en Dieu, ni à l'immortalité de l'âme, ni de la vie future. Pour eux, le but de la vie ne saurait être que le plaisir, et le plaisir conquis immédiatement.

Le chrétien, lui, croit en Dieu ; il sait son âme immortelle, et il aspire, dans une vie future, à des biens infiniment supérieurs aux plaisirs d'ici-bas, et qui seront la récompense des luttes, des épreuves, des misères de cette vie. Et, par là, il comprend, mieux que les prétendus sages de ce monde, tout le prix d'une existence dominée par l'épreuve et la douleur. Cette existence, où l'homme peut parfois être ravalé en dessous de sa dignité d'homme, respectons-la, m. f., comme un don précieux de Dieu. Celui qui, dans sa providence sage et bienfaisante, a permis qu'elle fût telle, saura en tirer le meilleur parti possible en faveur des déshérités de l'esprit ou du corps.

* *

La souffrance, sous quelque forme qu'elle se présente, est toujours, si elle est acceptée chrétiennement, un gage de la félicité future.